



## COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

### **L'Archevêché de Montréal propose une solution dans le dossier de l'église du Saint-Nom-de-Jésus**

**Montréal, le 29 septembre 2010** – L'église du Saint-Nom-de-Jésus et son orgue Casavant ont maintes fois défrayé la manchette au cours de la dernière année. Bâtiment imposant construit de 1903 à 1906, l'église accuse lourdement le poids des années. D'abord fermée au culte le 1<sup>er</sup> juillet 2009, l'église a ensuite été complètement fermée suite au rapport que l'ingénieur en structure, François Goulet, a préparé pour le comité de sauvegarde en novembre 2009. Ce rapport a été confirmé par la division 23 du Service des incendies de Montréal qui a déclaré le bâtiment dangereux le 9 septembre 2010.

De concert avec la Fabrique de la paroisse, l'Archevêché de Montréal, a consacré de très importantes ressources financières au maintien de l'édifice. À ce jour, 1 133 137,63 \$ ont dû être versés et il en coûte environ 100 000 \$ par année pour le chauffage, l'électricité, le gardiennage et l'entretien minimum. L'église étant classée C, le Gouvernement du Québec n'a jamais accordé de subventions à cette fin.

La communauté catholique ne peut plus absorber une dépense qui ira en s'accroissant, étant donné la précarité du bâtiment. L'ingénieur François Goulet évalue sommairement le coût des travaux de consolidation de la structure à 2 637 000 \$ d'ici dix ans (excluant l'administration, les honoraires professionnels et les taxes).

Dans ce contexte de dégradation, l'orgue Casavant n'est plus en sécurité. Aussi, dans le but de préserver le précieux instrument, l'Archevêché est disposé à en faire don à une autre église située au Québec à la condition que les autorités gouvernementales acceptent de participer aux coûts de déménagement. Il propose également qu'une étude soit effectuée afin d'évaluer la possibilité de transformer l'église et le terrain adjacent en un projet d'habitations à loyer modique et/ou en une résidence pour personnes âgées, pour lequel des subsides gouvernementaux pourraient être disponibles.

Le diocèse de Montréal a toujours respecté le patrimoine et veillé à assurer le bon état des biens qui lui sont confiés tout en tenant compte des moyens de ses fidèles. Lorsque ces moyens font défaut, il vaut mieux trouver des solutions qui viseront le bien-être des communautés environnantes. L'Archevêché estime que la transformation en habitations sociales constituerait une voie intéressante pour le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

En terminant, l'Archevêché tient à rendre hommage aux membres du Comité de sauvegarde de l'église du Saint-Nom-de-Jésus pour leur remarquable recherche de solutions pour l'avenir du bâtiment. Malheureusement, aucun projet assorti d'un financement adéquat et durable ne semble possible pour le moment... et la situation ne cesse de se détériorer.